

Rwanda : ouverture du procès d'Eugène Rwamucyo à Paris pour génocide et crimes contre l'humanité

RFI, 1^{er} octobre 2024

Eugène Rwamucyo, un ancien médecin rwandais, est jugé devant la cour d'assises de Paris, de ce mardi 1^{er} octobre jusqu'au 29 octobre pour génocide, complicité de génocide et crimes contre l'humanité. Lors du génocide des Tutsis de 1994, ce praticien, âgé aujourd'hui de 65 ans, est accusé d'avoir participé à l'exécution de blessés et d'avoir incité la population à s'en prendre à la minorité tutsie.

Selon l'acte d'accusation, Eugène Rwamucyo aurait rejoint, dès la fin des années [1980], le militantisme anti-tutsi. Pendant le génocide, ce médecin-enseignant à l'université de Butaré est accusé d'avoir relayé les messages de haine contre la minorité tutsie. « *C'est un discours qu'il n'a jamais dissimulé à l'époque, rappelle M^e Emmanuel Daoud, avocat de la Ligue des droits de l'homme, partie civile dans ce procès. Il a pris la parole en ce sens dans plusieurs réunions publiques.* »

En cause notamment, le discours qu'il prononce le 14 mai 1994 lors de la venue



Le médecin rwandais Eugène Rwamucyo est notamment accusé par Kigali d'avoir participé à des réunions de responsables génocidaires à Butare (sud du Rwanda) en 1994. AFP

de Jean Kambada, le premier ministre du gouvernement intérimaire, à Butaré, cette ville du sud où le génocide démarrera plus tard que dans le reste du pays. « *On lui reproche aussi d'avoir organisé les opérations d'enfouissement de nombreux cadavres dans la préfecture de Butaré, incluant l'achèvement des blessés survivants. Ses instructions étant données aux interahamwes ou aux prisonniers en charge des enfouissements.* »

Des enfouissements que ne nient pas Eugène Rwamucyo, selon son avocat, M^e Philippe Meilhac. « *Mais il était médecin et il y avait des cadavres à l'air libre, explique-t-il. Il savait comment procéder pour éviter d'ajouter une crise sanitaire à la catastrophe qui se déroulait* ». Une soixantaine de témoins seront appelés à témoigner d'ici au 29 octobre. Eugène Rwamucyo encourt la réclusion criminelle à perpétuité.